



## TERRITOIRE

## GRAND LILLE

## Tourcoing

# Lille Métropole Habitat verdit ses appels d'offres

Après avoir expérimenté l'analyse du cycle de vie sur différents projets de réhabilitation, Le bailleur social ancré dans la métropole lilloise l'intégrera d'ici à l'été 2021 dans tous ses appels d'offres.

Par Rachel Debrincat

Quels projets neufs ou en réhabilitation choisir pour un maître d'ouvrage au regard du changement climatique, ou encore des enjeux de ressources en eau, de déchets, d'utilisation d'énergie non renouvelable...? Depuis 2015, Lille Métropole Habitat planche sur ces questions dans des expérimentations concrètes et entend bien les intégrer cette année dans ses appels d'offres pour ses opérations en neuf et en réhabilitation.

## LA RÉHABILITATION COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

« Avec l'association CD2E, basée à Loosen-Gohelle, on travaille sur l'écriture d'un cahier des charges pour mettre en place des clauses vertes. Elles seront intégrées dans nos appels d'offres dès cet été pour permettre de choisir le projet », explique Romain Vermaut, chargé d'opérations chez LMH. Et cela en utilisant les outils de l'analyse du cycle de vie (ACV).

La réflexion a débuté avec un projet de réhabilitation « Le Nouveau Wavrin » réalisé de 2015 à 2019 par le groupement Eiffage. L'utilisation de l'ACV, de façon expérimentale, a permis « d'avoir une vision globale des autres corps d'état » sur une période de 50 ans. Et par conséquence, « de comprendre quels étaient les impacts de notre réhabilitation et faire évoluer le projet », détaille-t-il. En considérant les différents indicateurs tels que les déchets dangereux, LMH a par exemple constaté sur la rénovation à Wavrin qu'en utilisant une peinture plus écologique, l'indicateur « déchets

dangereux » baissait considérablement sur 50 ans. Avec un surcoût de 10 000 euros sur 5,1 millions d'euros que LMH a su facilement absorber. « Ce qu'il faut retenir de l'ACV, c'est que c'est un outil d'aide à la décision pour le choix des matériaux mais aussi pour comparer les projets », conclut Romain Vermaut.

## ALLER AU-DELÀ DU CARBONE

La réhabilitation d'une centaine de logements à Villeneuve-d'Ascq « Brève-Breughel », lancée en 2019, a permis d'explorer la mise en place de l'ACV comme critère de notation dans un appel d'offres. « Il comptait pour 10% de la note », précise le chargé d'opérations qui s'est rendu compte de l'importance de simplifier et harmoniser les critères environnementaux ciblés. « L'objectif, c'est d'adopter une écriture simplifiée

pour ne perdre personne. On a normalisé les indicateurs pour noter facilement les entreprises au niveau des impacts environnementaux. On reste sur des indicateurs connus : la consommation d'eau, la pollution de l'eau, la consommation d'énergie, l'épuisement des ressources naturelles... » Des indicateurs que le bailleur social compte pondérer pour pouvoir choisir au mieux le projet en fonction des enjeux. « Aujourd'hui, on est sur le réchauffement climatique donc on se concentre sur le carbone mais demain, ce sera peut-être la consommation d'eau douce qu'il faudra prioriser. »

A l'image des missions réalisées sur la partie thermique en amont du projet, Romain Vermaut imagine ce maillon ACV en amont des projets pour vérifier les calculs mais aussi challenger les corps de métier sur le choix des matériaux par exemple. Mais il rassure d'emblée : « Ce ne sera pas différent de la méthodologie utilisée sur les opérations E+C-, à la différence qu'elles ne prennent en compte que la donnée carbone à l'heure actuelle. La nouvelle réglementation sur la construction neuve arrive l'année prochaine, il faudra s'y préparer ». Avec dans le viseur les futures réglementations qui devraient suivre pour la réhabilitation. ■

## L'ACV c'est quoi ?

Pour le BTP, c'est une vue globale des impacts environnementaux du bâtiment durant ses différents cycles de vie : construction, exploitation et fin de vie en quantifiant les flux de matière, d'énergie, d'eau, d'intrants et d'extrants.



En 2015, LMH a intégré les études d'analyse du cycle de vie dans le projet de réhabilitation du Nouveau Wavrin. Ce qui a permis d'améliorer les impacts environnementaux des travaux.